

<https://www.snetap-fsu.fr/Les-personnels-de-direction-du-SNETAP-FSU-refusent-la-disparition-des-seuils.html>



Les personnels de direction du SNETAP-FSU refusent la disparition des seuils réglementaires de



doublement !

Date de mise en ligne : lundi 4 février 2019

- Nos Actions - Les Communiqués -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

L'enseignement agricole public a connu à cette rentrée une baisse des effectifs importante. Ce phénomène a, justement, interpellé l'ensemble de la communauté éducative et ce à toutes les échelles.

Si les raisons de cette baisse sont nombreuses, variables selon les [régions](#), les filières, **nous, personnels de Direction, syndiqué.es au SNETAP, ne considérons pas que le rehaussement des seuils de dédoublement voire leur suppression soit de nature à résoudre ce problème : c'est une fausse « bonne solution » ! entachées d'un « bon sens » qui masque mal les contingences budgétaires qui président à cette proposition !**

Si nous sommes attaché.es au dialogue interne, dans l'animation des équipes éducatives, **nous ne sommes pas favorables à ce que l'échelon local devienne le lieu d'arbitrage majeur de la répartition de la [DGH](#) en général et des dédoublements en particulier.** Chaque jeune a droit aux mêmes conditions de sécurité et d'enseignement sur le territoire national !

Dans le cadre des prérogatives qui sont les nôtres, nous tenons à rappeler que les seuils de dédoublement sont des seuils liés à la sécurité (TP, TD en sciences, sur les ateliers technologiques...), liés aux pratiques pédagogiques de qualité mises en oeuvre au sein de nos établissements publics, ou encore à des contingences matérielles (taille des salles, nombre de paillasse, de postes informatiques ou de soudure...). Ils doivent donc demeurer nationaux et ne sauraient en aucun cas constituer des variables d'ajustement en matière de gestion budgétaire !

Renvoyer aux [EPL](#), aux personnels de Direction, l'arbitrage des dédoublements n'est pas source d'autonomie des établissements mais plutôt une source de tensions à l'intérieur des équipes pédagogiques, entre les chaires.

Enfin, en ces périodes compliquées d'avalanche de réformes, rajouter une source de tension au sein des équipes enseignantes n'est assurément pas de nature à apaiser les relations dans les EPL.

Pour toutes ces raisons, nous, représentant.es à la [CCP](#) des personnels de Direction pour le SNETAP, personnels de Direction, membres du SNETAP, appelons la [DGER](#) à revenir sur sa décision de révision ou de suppression des seuils de dédoublement.

Vos élu.es catégoriel.les et représentant.es SNETAP-[FSU](#) à la CCP des personnels de direction